

de chaque commission se présente à la barre avec son rapport à la main (1). Le président de la Chambre, dès qu'il l'aperçoit, l'appelle par son nom. Celui-ci énonce l'objet de sa mission, et, s'avancant vers la table, y dépose son rapport. Lecture est donnée du bill, qui est généralement adopté, avec ses amendements, lorsque la commission a jugé devoir y en introduire. Tout membre a néanmoins le droit de s'opposer à son adoption, et il n'est pas sans exemple qu'un bill privé ait été réjeté en bloc, malgré l'avis favorable de la commission. La direction des bills privés est confiée à un membre de la Chambre nommé par le président. Sir Charles Forster, représentant du bourg de Walsall, remplit depuis plusieurs années ces fonctions avec un zèle et une habileté fort louable. En second lieu, vient la présentation des pétitions.

Mais arrêtons-nous... Quel est ce bruit ? Qu'arrive-t-il ? La porte de la Chambre se ferme soudainement, et trois coups retentissent... "Ouvre-toi, Sésame !" L'un des gardiens s'avance, et d'une voix de stentor s'écrie : "La verge noire !" Lentement, avec force révérence, voici venir un *gentleman* vêtu de noir, en culottes courtes, tenant d'une main son chapeau à claque et de l'autre une espèce de sceptre. Arrivé devant la table, il salue le président et informe "l'honorable assemblée" que les lords désirent sa présence, à l'effet d'entendre la lecture d'un message royal contenant la sanction donnée à quelques bills par Sa Majesté. Après quoi ce personnage se retire à reculons et en saluant tout le temps, exercice qui veut de l'habitude et de l'adresse pour être accompli sans broncher. Le président quitte alors son fauteuil et, accompagné d'une députation choisie parmi les membres de bonne volonté (*posse comitatus*), se rend à la Chambre des lords. La séance est suspendue jusqu'à son retour.

Mais voici encore une autre apparition extraordinaire. Tout-à-coup une forte barre de fer est étendue depuis la place du sergent d'armes jusqu'au siège opposé, et deux *gentlemen* habillés d'écarlate viennent s'y présenter, tenant un papier à la main.

"Que portez-vous là, monsieur le shérif ? demande le président.

— Une pétition de la corporation de Londres.

— C'est bien ; qu'elle soit déposée sur la table".

Les deux *gentlemen* écarlates remettent la pétition à l'un des secrétaires et se retirent.

Ces personnages sont les deux shérifs de Londres qui, comme le savent les légistes, représentent le shérif du Middlesex (2) ; le seul

(1) A. Ottawa, les présidents des comités présentent leurs rapports de leurs sièges.—Note de la Revue.

(2) Le comté dans lequel se trouve Londres.